

L'an mil neuf cent quatre vingt deux, le MARDI 26 JANVIER, à 18 Heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SEANCE dans la Salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel HOARAU, Premier Adjoint, faisant fonction de Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. Marcel HOARAU - Marc GERARD - Antoine APAVOU - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - André LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean Claude MONDON - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Yvon HO. POON. SUNG - MME Valère ROCHE - MM. Abdoul Hack AFFEJEE - Roland LAW. KOUN. MA. THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort OADET - Antoine PICARD - Paul MAINGARD - Alexandre DE BALBINE - Mme Florelle LEGROS.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Auguste LEGROS par M. Marcel HOARAU  
M. Camille BOURHIS par M. Marc GERARD

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.


Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St Denis le 27 JANVIER 1982, et que le nombre de Conseillers a été de 25/39 en exercice.

LE PREMIER ADJOINT ff. de MAIRE,

  
M. HOARAU